

On négocie présentement la vente à la France de navires et de plates-formes de forage marin. Au cours des trois dernières années, le Canada a vendu à des armateurs français des navires dont la valeur totale dépasse \$175 millions. Les sociétés Jones-Kerwin et Bertin-Sedam projettent de mener des recherches en commun ayant trait aux véhicules à coussins d'air.

Les perspectives de coopération sont excellentes dans les domaines de la communication transatlantique des données numériques, du matériel de contrôle aérien pour les marchés étrangers, du matériel de télécommunications et des autres composants électriques et électroniques.

M. Gillespie a souligné la volonté du Canada de s'unir par un lien contractuel à la Communauté européenne, et il a demandé la collaboration de la France à ce sujet.

La Commission économique Canada/France existe depuis 25 ans, et elle s'est réunie dix fois jusqu'ici. La présente rencontre se situe au niveau ministériel. Il s'agit là d'un précédent qui fait suite à une demande en ce sens des premiers ministres Trudeau et Chirac, qui sont désireux que l'on procède à une étude plus positive des conditions économiques et commerciales prévalant entre les deux pays.

Bases de bateaux de sauvetage dans les Maritimes

Le ministère des Transports, annonce l'établissement de quatre autres bases de bateaux de sauvetage aux endroits suivants: Shippegan (Nouveau-Brunswick), Souris (Île-du-Prince-Édouard), Louisbourg et Sambro (Nouvelle-Écosse).

L'établissement de ces bases s'inscrit dans un programme permanent visant à améliorer l'aptitude de la flotte de la Garde côtière canadienne à répondre à la demande croissante de services de recherche et de sauvetage. Un bateau de sauvetage neuf inchavirable de 44 pieds, à coque d'acier, assurera à chacune de ces bases un rayon d'action maximal de 50 milles. La livraison de ces bateaux débutera en mai et sera complétée vers la fin de l'été.

L'entrée en service de ces quatre bateaux assurera une meilleure protection à tous les marins naviguant dans

le rayon d'action de ces embarcations. A Louisbourg, par exemple, le temps d'intervention sera amélioré lors d'incidents se produisant dans une zone comprise entre l'île Verte, du côté ouest de l'île du cap Breton et Cap Smokey sur le littoral de l'Atlantique. La nouvelle installation de recherche et de sauvetage à Shippegan permettra de mieux couvrir la baie des Chaleurs, la baie de Miramichi, la côte nord de Gaspé et les secteurs de l'ouest du golfe Saint-Laurent. De même, les bases à Souris et Sambro assureront une meilleure couverture de recherche et de sauvetage dans leurs secteurs respectifs.

Les nouveaux bateaux de sauvetage pour équipage de trois hommes, qui se joindront à la flotte de la Garde côtière canadienne, seront dotés des plus récentes aides électroniques à la navigation et de toute la gamme des équipements de sauvetage.

La mosaïque striée du blé

Les méthodes de lutte contre la mosaïque striée du blé sont parfois difficiles d'application. Cependant, la recherche d'un meilleur moyen de lutte serait sur le point d'aboutir.

Deux chercheurs de la Station fédérale de Lethbridge, en Alberta, ont adopté une nouvelle voie pour combattre cette maladie. M. Tom Atkinson, phytopathologiste des céréales, et M. Ruby Larson, cytogénéticien du blé, ont commencé leurs recherches sur l'éradication de la mosaïque striée en 1964 quand une épidémie sans précédent ravagea les cultures de blé d'hiver du sud de l'Alberta. La maladie se manifesta également au sud de l'Ontario et cause souvent de sérieux dégâts dans les régions de blé d'hiver des États-Unis.

La maladie se limite à ces régions car le virus et son vecteur, le phytophte, ont besoin d'un approvisionnement continu de plantes sensibles, de blé en particulier.

Dans les régions où l'on cultive à la fois le blé de printemps et d'hiver il se peut que le blé de printemps soit encore vert à la levée du blé d'hiver. Ce chevauchement permet aux phytophtes de transmettre le virus au blé d'hiver qui ainsi assure l'hivernement de l'acarien et du virus. Le seul moyen de lutte

recommandé consiste à détruire la végétation spontanée et à attendre que le blé de printemps soit mûr pour semer le blé d'hiver.

On a essayé à plusieurs reprises, mais en vain, de sélectionner une variété de blé résistant à la maladie. Certaines graminées apparentées au blé ont dans leurs chromosomes des gènes réfractaires au virus mais pas faciles à transmettre au blé.

Des années de recherches minutieuses débouchent sur une nouvelle approche du problème.

Les chercheurs ont découvert que certaines plantes, apparentées au blé, rebutent le phytophte, vecteur de la maladie: si l'insecte ne s'en nourrit pas, la plante n'attrape pas la maladie.

On essaye maintenant de déterminer l'efficacité de cette résistance. Au cours des dernières expériences, les phytophtes n'ont pas fréquenté le blé dont les chromosomes portaient ce facteur de résistance. La mosaïque semble avoir peu d'effet sur ces plants quand on les place dans une chambre de croissance contenant le virus et son vecteur. Par contre, le blé ordinaire, dans la même chambre, est ravagé par l'attaque conjointe du phytophte et du virus.

On ne connaît pas l'origine de cette résistance. Si elle est physiologique, le phytophte pourrait la surmonter par adaptation. Par contre, cette éventualité est peu probable et la résistance empêcherait l'acarien de se nourrir ou la feuille de s'enrouler et de le protéger contre la dessiccation.

Ces travaux pourraient éventuellement conduire à la création d'une nouvelle variété de blé d'hiver résistante au phytophte et, par conséquent, hors d'atteinte de la mosaïque striée.

L'offre de logements locatifs de la SCHL

Les constructeurs ont formulé plus de 250 propositions visant à la construction de 23,500 logements à loyer en réponse à l'invitation du gouvernement fédéral de soumettre des propositions en vertu du programme accéléré de logements à loyer, d'après l'annonce qu'en a faite le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson.

Les propositions requerraient quelque 550 millions de dollars soit plus de deux fois et demie les 200 millions de